

Covoiturage vs. autosolisme : les Français de plus en plus seuls dans leur voiture

L'autosolisme, autrement dit le fait de se déplacer seul en voiture, est encore plus fort en France en 2022 qu'en 2021. À l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, VINCI Autoroutes révèle, dans son nouveau Baromètre de l'autosolisme, une augmentation de 2,6 points de conducteurs seuls dans leur voiture en France, et de 9,1 points en Ile-de-France.

Afin de mieux évaluer la réalité de l'autosolisme en France, et permettre ainsi de trouver collectivement les moyens efficaces pour stimuler le développement des mobilités partagées telles que le covoiturage, VINCI Autoroutes a réalisé au printemps 2022, en collaboration avec Cyclope.ai, une étude sans précédent reposant sur plus de 1 million de véhicules circulant entre 7h00 et 10h00 à proximité de onze agglomérations françaises.

En 2022, ce sont 8,5 conducteurs sur 10 qui font leur trajet du quotidien (domicile-travail) seuls, malgré la crise énergétique et les fluctuations du prix des carburants, contre 8,2 en 2021. Cette augmentation globale ne peut qu'alerter sur l'importance de la lutte contre l'autosolisme et le renforcement de l'offre de services et d'infrastructures dédiés au covoiturage.

La tendance à un usage solitaire de la voiture pour les trajets domicile-travail se renforce sur tout le territoire

Le taux d'autosolisme augmente en 2022 et ce phénomène se constate dans toute la France. **Ainsi, sur un million de véhicules analysés, seuls 14,8% en moyenne contenaient plus d'une personne.**

Déjà en 2021, le 1^{er} Baromètre de l'autosolisme avait montré que les Français se déplacent très largement seuls dans leur voiture, notamment entre 8h00 et 9h00, dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail. Le constat reste le même en 2022, et s'étend même à la tranche horaire de 7h00-8h00. Ainsi **le taux d'autosolisme est de 87% en moyenne entre 7h00 et 8h30**, puis commence à décroître à partir de 8h30, pour atteindre 79% à 10h00.

À l'échelle régionale, parmi les 14 sites mesurés, 11 témoignent d'une augmentation de la pratique de l'autosolisme, parfois drastiquement, comme en **Ile-de-France avec + 9,1 points**, ou à **Toulouse avec +6 points**. Seuls deux sites présentent une baisse de l'autosolisme en 2022 par rapport à 2021, mais dans une faible proportion (**-1,4 points à Toulon, et -0,6 point à Lyon**).

De manière paradoxale, c'est donc lorsque les axes routiers sont les plus utilisés que les Français voyagent le plus seuls dans leur voiture : lors des heures de pointe, en semaine, le taux d'autosolisme atteint son maximum à 87,2%. Pour Pierre Coppey, Président de VINCI Autoroutes, « face au défi de la décarbonation des mobilités, qui est un maillon essentiel de la lutte contre le réchauffement climatique et contre les effets de la crise énergétique, l'augmentation de l'autosolisme ne peut manquer d'interpeller et d'inciter à accélérer les investissements pour accroître l'offre de services et d'infrastructures permettant un usage plus intensif de l'autoroute. Concrètement, il s'agit de parkings de covoiturage, de pôles d'échanges multimodaux, ou encore de voies réservées sur autoroute pour les bus et les covoitureurs. L'enjeu est d'autant plus fort qu'en France 75% des trajets domicile-travail se font quotidiennement par la route, et que partout où nous déployons ce type de solutions de mobilité partagée, elles sont plébiscitées par leurs usagers. On ne pourra pas décarboner l'économie sans décarboner les transports ; et puisque la route accueille 87% des déplacements, pour décarboner les transports, il faut décarboner la route. »

L'autosolisme en baisse le week-end pour les déplacements de loisirs

Pour les déplacements du week-end, **le covoiturage est plus largement pratiqué** sur les routes. En moyenne, à Nantes, Bordeaux et Toulouse, le samedi, 33% des conducteurs sont accompagnés - et ce chiffre monte à 39% le dimanche. Les Français distinguent donc nettement, dans leurs usages, les trajets domicile-travail des autres trajets – loisirs, famille... – pour lesquels ils sont beaucoup plus enclins à partager leur voiture.

Ce constat est également corroboré par le lien étroit mis en évidence par le Baromètre de VINCI Autoroutes entre la longueur des trajets et le taux de covoiturage : **plus le trajet est long, moins les conducteurs ont tendance à se déplacer seul**. Par exemple, à Nantes, l'A11 desservant les destinations proches de la ville observe un taux d'autosolisme de 98,6% quand l'A83, empruntée pour des trajets plus longs, enregistre près de 20 points de moins (79,5%) de taux d'autosolisme.

« Le défi principal que révèle ce 2^e baromètre reste la nécessité de faire diminuer l'autosolisme lors des déplacements domicile-travail. Nous sommes convaincus que les mobilités partagées peuvent être utilisées dans les déplacements domicile-travail : c'est à tous les acteurs de la mobilité, opérateurs, communautés, Etat, associations de voyageurs, de se concerter et d'apporter des solutions concrètes », souligne Amélia Rung, directrice du développement de VINCI Autoroutes.

Le covoiturage, une solution écoresponsable et économique, plébiscitée lorsque les infrastructures sont adaptées

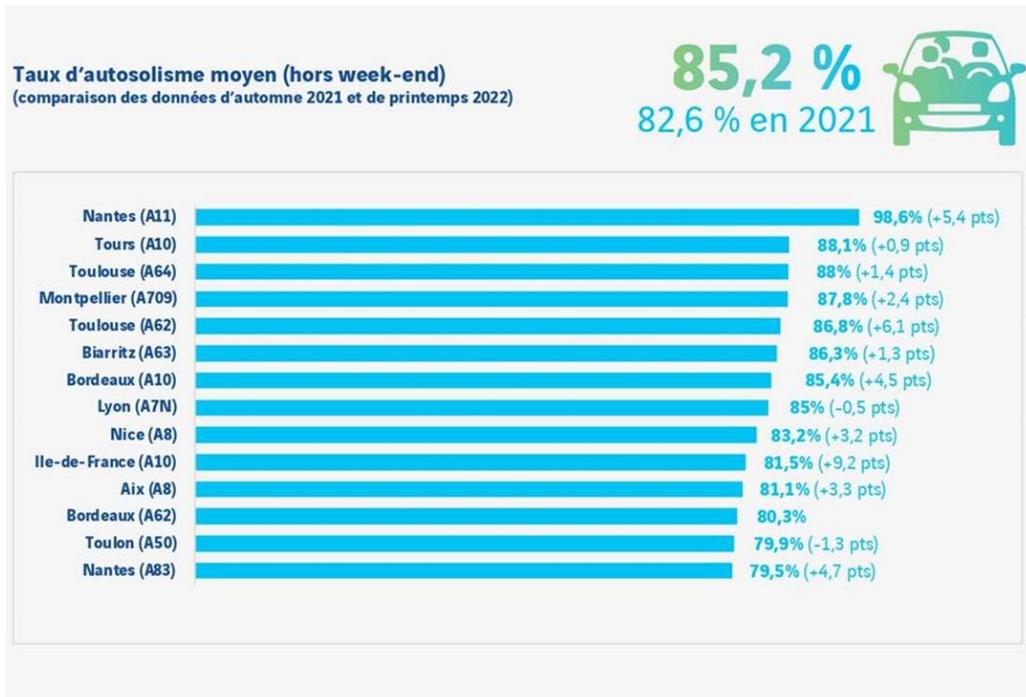
Dans le cadre d'une enquête de terrain réalisée par ailleurs, tous les deux ans, auprès des utilisateurs des parkings de covoiturage situés à proximité du réseau de VINCI Autoroutes¹, **97% des utilisateurs interrogés se disent satisfaits par ce type d'infrastructures gratuites**. 37% reconnaissent même avoir adopté cette pratique grâce à la possibilité qui leur est offerte de se garer facilement et gratuitement pour covoiturer.

Aux yeux des covoitureurs, la mobilité partagée a une triple vertu : un impact positif sur l'environnement (28%), une dimension conviviale et pratique (27%) ainsi qu'une source d'économies (26%).

25 % des sondés se disent prêts à covoiturer. Près de 40 % considèrent qu'il faut développer les services de mise en relation et plus de 25 % souhaitent la création de parking de covoiturage pour permettre de basculer vers cette nouvelle pratique.

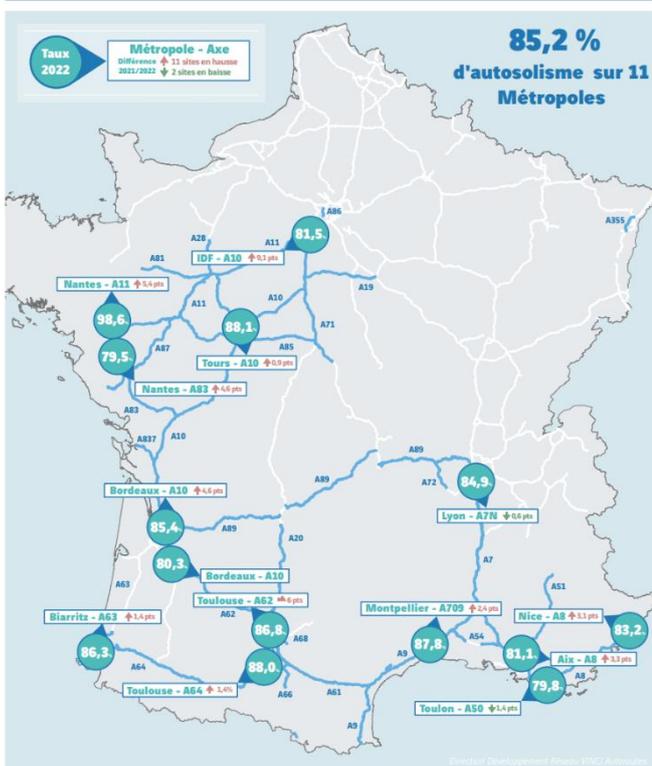
¹ Enquête de satisfaction réalisée en juin 2021 auprès des usagers des parkings de covoiturage situés sur le réseau VINCI Autoroutes (830 répondants) ainsi qu'auprès des abonnés Ulys (+ 2 000 répondants).

Taux d'autosolisme moyen (hors week-end)



BAROMETRE DE L'AUTOSOLISME

SEPTEMBRE 2022



Méthodologie

Cette étude a été réalisée sur plus d'un million de véhicules entre mai et juin 2022, à proximité de onze grandes agglomérations² et grâce à la technologie innovante de Cyclope.ai. La Région Île-de-France, le syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités, Tours Métropole Val-de-Loire, la communauté d'agglomération du Pays basque et Montpellier Méditerranée Métropole se sont associés à cette étude, qui veut pouvoir décrypter les tendances des Français, afin de pouvoir encourager de manière efficace le développement des mobilités partagées telles que le covoiturage, en lien avec les collectivités territoriales.

Pour ce faire, des caméras ont été installées sur des portiques afin de capturer entre 7h00 et 10h00, des images du trafic circulant sur des sections majeures du réseau VINCI Autoroutes, dans le respect de l'anonymat des conducteurs et de leurs passagers. Celles-ci sont ensuite analysées par un logiciel d'intelligence artificielle développé par Cyclope.ai.

² Aix-en-Provence, Biarritz, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nantes (A11 et A83), Nice, Toulon, Toulouse (A62 et A64), Tours et Ile-de-France

Contact Presse :

Nathan Ortega , nathan.ortega@vae-solis.com, 06 29 44 27 34

Estelle Ferron, estelle.ferron@vinci-autoroutes.com, 06 34 99 33 61

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services - 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com,

facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

À propos de Cyclope.ai

Entreprise française de haute-technologie, Cyclope.ai est la filiale de VINCI Autoroutes spécialisée en édition de logiciels d'Intelligence Artificielle et Deep Learning, appliqués au traitement d'image et à l'analyse vidéo. Elle conçoit, développe et commercialise des solutions logicielles robustes, spécifiquement dédiées aux opérateurs d'infrastructures routières et gestionnaires de trafic. Ces solutions disruptives visent à mettre les dernières technologies d'Intelligence Artificielle au service des défis quotidiens de la gestion des routes, en apportant une aide à la décision à une échelle industrielle.

Cyclope.ai a pour mission de propulser les routes à l'ère de l'Intelligence Artificielle, pour préparer les mobilités de demain, pour une route plus sûre, plus fluide et mieux partagée, capable de répondre aux enjeux de la transition écologique.

Découvrez ses actualités sur son site internet : <https://cyclope.ai/> et sa page LinkedIn Cyclope.ai.